



## Maîtrise d'ouvrage des Systèmes d'Information en Santé (MOaSIS)

Le monde de la santé connaît aujourd'hui de profondes mutations. L'offre de soins se restructure, le contexte économique et organisationnel évolue rapidement (tensions budgétaires, démographie médicale, etc) alors que les besoins de santé s'accroissent et se modifient profondément (augmentation des

maladies chroniques, vieillissement de la population, etc).

Des contraintes et exigences nouvelles, inhérentes à ces évolutions du secteur de la santé, existent aujourd'hui et les technologies de l'information et de la communication constituent un levier important pour leur bonne prise en compte.

### Objectifs

Le développement des systèmes d'information en santé (SIS), s'accompagne d'une exigence forte de la société sur le degré de confiance que l'on peut accorder aux informations dématérialisées. Ceci est d'autant plus marqué que, dans de nombreux cas, la performance du SIS a un impact direct sur la qualité de la prise en charge des patients.

Les métiers des systèmes d'information en santé sont ainsi à la

croisée d'enjeux majeurs et le développement / actualisation des compétences des professionnels de ce domaine devient une priorité et une des clés de réussite.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la formation de Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information en Santé (MOaSIS), validée par un Diplôme d'Université (DU).

### Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social :

- Médecins, Cadres de santé ;
- Cadres de direction, Attachés d'administration hospitalière ;
- Techniciens d'information médicale ;
- Techniciens et Chefs de projet informatique du secteur de santé ou hors secteur de santé.

### Métiers ciblés

- Chef de projet SI au sein de la Direction des Systèmes d'Information des établissements sanitaires et médico-sociaux ;
- Chef de projet SI au sein de la Maîtrise d'Ouvrage des établissements sanitaires et médico-sociaux ;
- Chef de projet SI au sein d'un GCS e-Santé, télésanté.

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 et d'une expérience professionnelle dans le domaine.

ou

- Par Validation des Acquis Professionnels (VAP), être titulaire d'un diplôme de niveau Bac minimum et justifier d'une expérience professionnelle de 3 années minimum dans le domaine des systèmes d'information.

La sélection se fait sur dossier et entretien de motivation.

## Programme

### Module I : Fondamentaux (8jours)

- Gestion de projet : outils et méthodes pratiques ;
- Conduite du changement ;
- Modélisation et optimisation des processus métiers ;
- Introduction à la gestion des risques en santé.

### Module II : Démarches et outils de la maîtrise d'ouvrage du SI (14 jours)

- Gouvernance du SI ;
- Architecture et urbanisme du SI ;
- Schéma directeur et plan stratégique du SI ;
- Pilotage des investissements et pilotage par la valeur ;

- Ingénierie des exigences ( cahier des charges) ;
- Marchés et procédures d'achat en SI ;
- Études de cas en SI de santé (PACS mutualisés, télémédecine, informatisation du circuit du médicament, etc).

### Module III : Projet appliqué (120 heures)

Mise en œuvre des connaissances sur un projet terrain réalisé dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle.

## Organisation

**Calendrier** : de janvier à juin, à raison d'un regroupement de deux journées toutes les deux semaines (8 heures par jour).

**Intervenants** : Enseignants universitaires et professionnels de l'ISSBA, dont des directeurs de projet SI santé (managers, ingénieurs), médecins, experts nationaux et internationaux en SI, conduite du changement, etc.

**Durée** : 176 heures (22 jours) + 120 heures de projet dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle

**Examens** : ½ journée d'épreuves écrites et ½ journée de soutenance



## Modalités pratiques

**Dépôt des dossiers de candidature** : Jusqu'au 1er novembre 2013

**Sélection des dossiers** : Semaine 46 ( 12 au 15 novembre 2013)

**Début de la formation** : Lundi 6 janvier 2014

**Fin de la formation et examens** : Fin juin 2014

**Coût** : 2.500 euros (forfaitaire exonéré de TVA) + droits universitaires

*Pour les personnes souhaitant demander un financement auprès d'un organisme (ANFH, UNIFAF, FONGECIF, OPCALIA, etc), la demande doit être adressée au minimum 3 mois avant le début de la formation*

## Contact

UFR des Sciences  
Pharmaceutiques et  
Ingénierie de la Santé,  
département ISSBA  
16 Boulevard Daviers  
49045 ANGERS  
www.issba.fr

Responsable formation  
didier.alain@anap.fr

Secrétariat candidature  
Sylvie LAILLER  
02 44 68 86 98  
sylvie.lailler@univ-angers.fr